



# UNA VOCE

Octobre 2012

Vol. 20 n° 1

L'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada (OMOSC) est la voix des musiciens d'orchestre professionnels canadiens. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer les conditions de travail des musiciens d'orchestre professionnels du Canada, à favoriser la communication entre ses membres et à promouvoir les intérêts de la communauté culturelle canadienne.

## Éditorial : Le chemin du succès

par Barbara Hankins

En ce début de saison orchestrale, j'ai le plaisir de vous offrir notre première livraison d'*Una Voce*.

Le comité de rédaction a résolu d'appeler *Una Voce* tous les bulletins de l'OMOSC, qu'ils se présentent en ligne (livraisons d'octobre et de février) ou sur support papier (novembre et avril). Ainsi continuerons-nous de parler d'*Une seule voix*!

Dans le présent numéro, je vous invite à lire les comptes rendus de la conférence de Labor Notes, des négociations au Québec et de nos organisations homologues aux États-Unis, soit la ROPA et l'ICSOM. Notre numéro de novembre comprendra un résumé de la conférence de l'OMOSC; cependant, j'aimerais déjà souligner l'énorme travail réalisé par notre comité exécutif et nos délégués : félicitations à chacun et chacune de vous! Voici tout de même quelques temps forts qui ont ponctué l'événement. Pour obtenir des détails sur tout sujet abordé au cours de la conférence, veuillez vous adresser à votre délégué!

- « Sur la patinoire, j'essaie de prévoir où va aller la rondelle » (Wayne Gretsky)

Cette citation, utilisée par le conférencier d'honneur Ben Cameron, résume bien l'essentiel du contenu de la conférence de l'OMOSC. En effet, depuis la mise à jour de l'utilisation que nous faisons des médias sociaux jusqu'à l'examen de l'Entente sur les médias intégrés actuellement en vigueur aux États-Unis, les délégués ont fait tout ce qu'il fallait pour dominer sur la patinoire!

Qui ratifie les ententes collectives? Voilà une question qui a été au cœur des discussions, tant dans le cadre de l'atelier sur les négociations que dans les rapports des délégués et l'exposé du conseiller juridique de l'OMOSC, Michael Wright, sur l'équité dans la négociation collective. Les négociations en cours à l'Orchestre symphonique de Vancouver constitueront un exemple important de la façon dont les orchestres de l'OMOSC pourraient résoudre ce problème. Notre livraison de novembre inclura une mise à jour sur le sujet.

Sous la pression des délégués qui ont exprimé leurs

préoccupations à cet égard tout au long de la saison, la conférence a approuvé une version révisée du Code d'éthique en matière de procédure d'audition. Le nouveau document fera l'objet d'un examen par Orchestres Canada et la Fédération canadienne des musiciens (FCM). Cette année, l'OMOSC s'est associée à la Conférence canadienne dans le cadre d'une séance où quatre questions d'intérêt commun ont été débattues : la relation entre les sections locales et les comités de musiciens, le problème des écarts entre les normes minimales et les cachets de base prévus dans les ententes collectives des orchestres symphoniques, les médias sociaux et les enregistrements qui servent d'accompagnement à des prestations en salle, par exemple pour des ballets.

Les délégués ont pu entendre des représentants de la FAM, de la FCM et de la SRC/CBC, de même que des autres associations de musiciens (ROPA, ICSOM, RMA et TMA). Ils se sont également vu offrir une visite des nouveaux Noble Street Studios à Toronto et ont été impressionnés par le son du quatuor de violoncelles Lush qui était en séance d'enregistrement au moment de leur visite. Le dernier soir, la chanteuse Molly Johnson, accompagnée d'un formidable orchestre de jazz, a ébloui tout le monde à l'occasion du banquet de clôture. Je souhaite à chacun le meilleur des succès pour la saison. Mais au fait, qu'est-ce que le succès? Je vous propose ici quelques réflexions sur la question :

« Le succès [ . . . ] semble être associé à l'action. Les gens qui ont du succès sont en mouvement. Ils font des erreurs, mais n'abandonnent pas la partie. » — Conrad Hilton

« Ce que j'ai accompli par le travail assidu et la pratique, n'importe qui peut aussi le réaliser s'il est doté d'un minimum de talent et d'habileté. » — J. S. Bach

« Le succès est comparable à une lutte contre un gorille. Vous n'abandonnez pas quand vous êtes fatigué, mais bien quand le gorille est fatigué. » — Robert Strauss

« Le chemin du succès est toujours en chantier. »

— Lily Tomlin



*Conférence 2012 de l'OMOSC : première rangée (à genoux) : Barbara Hankins (KWS), David Thies-Thompson (OCNA), Merrie Klazek (TBSO); deuxième rangée : Liz Johnston (COC), Elspeth Thomson (HPO), Marie Johnson (OLC), Arlene Dahl (WSO), Alison Mah-Poy (OSM), Marie-Violaine Ponte (OSQ); troisième rangée : Mark Rogers (OBNC), Monique Lagacé (OM), Becky Whitling (VSO), Julie Shier (WSO), Rob McCosh (2<sup>e</sup> vice-président), Kirsty Money (SNS), Francine Schutzman (ancienne président), Leslie Dawn Knowles (TSO); quatrième rangée : David Brown (1<sup>e</sup> vice-président), Paul Beauchesne (VSO), Greg Sheldon (trésorier), Mark Tetreault (DSS); cinquième rangée : Michael Hope (CPO), Edith Stacey (ESO), Gary Borton (RSO), Matt Heller; (président). Absent pour cause de travail : Bob Fraser (secrétaire)*

## Résolutions adoptées lors de la conférence 2012 de l'OMOSC

### Résolution n° 1

Attendu que l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada (OMOSC) est le fruit d'une idée de Ruth Budd et de Sam Levine qui, dès 1974, ont su reconnaître que les musiciens d'orchestre avaient besoin d'un forum qui leur soit propre pour discuter de leurs problèmes communs;

Attendu que cette idée initiale a mené à la tenue d'une rencontre, le 23 octobre 1975, du Symphony Players' Council comme partie du Symphony Symposium, ce dernier faisant lui-même partie de la Conférence canadienne de la FAM;

Attendu que les organisateurs de cette réunion se sont aperçus qu'une rencontre d'une seule journée ne

permettait pas de discuter des nombreux problèmes auxquels faisaient face les musiciens d'orchestre, dont plusieurs perdurent encore aujourd'hui d'ailleurs;

Attendu que ces organisateurs ont cru préférable de tenir les rencontres pendant l'été;

Attendu que la rencontre d'inauguration de l'OMOSC a eu lieu le 15 août 1977 et a permis de réunir des représentants de huit orchestres;

Attendu que Ruth Budd a été élue première présidente de l'OMOSC;

Attendu que, dans sa première lettre aux musiciens du Canada dans le volume 1, n° 1 du bulletin de l'OMOSC, Ruth a écrit : «Devenons la voix unifiée des musiciens d'orchestre symphonique au Canada»;

Attendu que l'idée que Ruth a eue en 1974 donne maintenant lieu à une rencontre annuelle qui dure quatre jours et demi et réunit 20 orchestres membres de l'OMOSC; et

Attendu que l'OMOSC est effectivement devenue cette voix unifiée;

*Il est résolu* que l'OMOSC affirme qu'elle doit son existence même à Ruth, et que ses membres souhaitent lui exprimer leur profonde reconnaissance pour sa clairvoyance et son imagination.

### Résolution n° 2

Attendu que le New Mexico Symphony Orchestra, qui a été fondé en 1932, a déposé son bilan en vertu de la loi sur les faillites et a cessé ses opérations en avril 2011;

Attendu que la liquidation a privé la ville d'Albuquerque d'un orchestre prestigieux et très aimé de son public;

Attendu que 76 musiciens d'orchestre professionnels se sont retrouvés sans moyens de subsistance;

Attendu qu'un grand nombre de ces musiciens ont résolu, avec l'aide de membres de la communauté et d'une nouvelle équipe administrative, de remédier à la situation en créant une nouvelle institution, soit le New Mexico Philharmonic;

Attendu que le New Mexico Philharmonic a connu une première saison complète et réussie en 2012;

*Il est résolu* que les délégués de la conférence 2012 de l'OMOSC applaudissent la détermination et l'ardeur des musiciens du New Mexico Philharmonic. Ils leur souhaitent encore beaucoup de succès et de croissance, et saluent le retour de la musique symphonique professionnelle à Albuquerque.

### Résolution n° 3

Attendu que la Conférence canadienne réunit les sections locales de la Fédération canadienne des musiciens et défend leurs intérêts tout comme l'OMOSC réunit et défend les intérêts de ses orchestres membres;

Attendu que la communication, la participation et la connaissance mutuelle permettent de faire avancer les intérêts des deux groupes;

Attendu que nous tous, musiciens d'orchestre, comptons sur le leadership et l'appui de nos sections locales pour maintenir la qualité de nos orchestres et nos conditions de travail;

Attendu que les comités exécutifs de la Conférence canadienne et de l'OMOSC ont choisi de se retrouver à Toronto pour la Conférence de l'unité 2012;

Attendu que cette initiative a été une occasion sans précédent d'échange, de discussion et d'amélioration des relations;

*Il est résolu* que les délégués de la conférence 2012 de l'OMOSC remercient la Conférence canadienne pour tout le travail qu'accomplissent les sections locales en

faveur de l'avancement de notre profession et expriment le souhait que se développe entre nos membres respectifs un esprit renouvelé d'unité et de solidarité.

### Résolution n° 4

Attendu que 30 représentants de 12 orchestres américains et canadiens se sont rencontrés à Chicago en mai 1962 en vue d'améliorer les conditions de travail des musiciens dans les orchestres symphoniques;

Attendu que leur organisation nouvellement formée s'est élargie en septembre 1962, date à laquelle on lui a donné le nom de International Conference of Symphony and Opera Musicians (ICSOM);

Attendu que l'ICSOM a permis aux musiciens des orchestres symphoniques de s'exprimer d'une voix forte et unifiée;

Attendu que, tout au long des cinquante dernières années, l'ICSOM a continué à servir les orchestres américains – de plus en plus nombreux – qui en sont membres;

Attendu que l'ICSOM a également servi de modèle pour deux autres associations de musiciens symphoniques, à savoir la Regional Orchestra Players Association et notre propre Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada;

Attendu que l'ICSOM se réunit une fois de plus à Chicago, du 22 au 25 août 2012, pour la conférence qui marquera son 50<sup>e</sup> anniversaire;

*Il est résolu* que les délégués et le comité exécutif de la conférence 2012 de l'OMOSC transmettent leur appréciation et leurs félicitations aux délégués et au conseil d'administration de l'ICSOM à l'occasion de la tenue de leur conférence de 50<sup>e</sup> anniversaire à Chicago.

### Résolution conjointe n° 1

Attendu que, dans les orchestres, les comités des musiciens représentent leur section locale de la même façon que les sections locales servent et représentent les comités des orchestres;

Attendu que les intérêts des deux groupes sont mieux servis par la transparence et l'échange libre d'information;

Attendu que ni les comités de musiciens, ni les conseils d'administration des sections locales ne peuvent bien servir leurs membres sans l'appui de leurs contreparties;

*Il est résolu* que l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada (OMOSC) et la Conférence canadienne (CC) affirment conjointement l'importance de la confiance et de la transparence dans les relations entre les comités des musiciens et les

conseils d'administration des sections locales, incluant la communication des discussions de l'une ou de l'autre de ces parties avec l'employeur;

*Il est résolu* que l'OMOSC et la CC encouragent tous les musiciens d'orchestre symphonique à participer aux réunions de leur section locale et au conseil d'administration de cette dernière; et

*Il est résolu* que l'OMOSC et la CC recommandent à tous les comités des musiciens des orchestres symphoniques d'inclure dans leurs règlements internes une affirmation de la relation intégrée qui doit être maintenue entre le comité d'orchestre et sa section locale.

### Résolution conjointe n° 2

Attendu que la SRC/CBC a été le lien qui unit le Canada comme pays;

Attendu que la SRC/CBC a pour mandat de « refléter la globalité canadienne » pour tous les Canadiens;

Attendu que les dernières compressions dans son financement empêchent la SRC/CBC de remplir son mandat;

*Il est résolu* que l'OMOSC et la Conférence canadienne exhortent conjointement le gouvernement fédéral à investir dans la culture pour les Canadiens en rétablissant le financement de la SRC/CBC.

## Négociations au Québec

par Bernard LeBlanc

Division des Services Symphoniques de la FCM

Il y a maintenant quatre ans que je fais partie de l'équipe de la Fédération Canadienne des Musiciens (FCM) en tant que représentant de la Division des Services Symphoniques (DSS) de l'Est du Canada. Mes activités se déroulent pour la plupart dans la province de Québec, au local 406 à La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) située à Montréal. On compte au Québec près d'une vingtaine d'orchestres symphoniques, orchestres de chambre, ensembles de musique contemporaine, musique ancienne et autres. La majorité de ces orchestres ou ensembles ont négociés des ententes collectives avec la GMMQ, ces ententes sont assujetties à la loi provinciale (*Loi sur le Statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma de l'artiste*) du Québec.

### Négociations en cours

Dans le passé la question financière a toujours été au cœur des négociations. Cependant, on constate que,

ces dernières années, les pourparlers avec les administrations sur cette question deviennent de plus en plus difficiles. Selon moi, ceci résulte directement de l'incertitude économique qui règne actuellement au pays. Suite aux compressions budgétaires des différents paliers de gouvernement, les subventions futures seront probablement revues à la baisse, les commandites du secteur privé se font de plus en plus rares, les rendements négatifs de la bourse écorchent les fonds de dotation ; voici quelques exemples qui font en sorte que les administrations des orchestres symphoniques redoublent de prudence lorsque vient le temps de *budgétiser* leurs dépenses, et ce, tant au niveau artistique qu'au niveau administratif.

Pendant que l'indice des prix à la consommation (IPC) des dix dernières années se situe autour de 2 % au Québec, les augmentations proposées par les administrations y sont souvent inférieures, ce qui met malheureusement encore une fois le musicien dans une situation financière précaire. Certains orchestres exigent également une diminution des garanties du nombre de prestations annuelles de services offertes aux musiciens réguliers. Les motifs invoqués en négociation, à l'appui de ces diminutions, sont souvent liés à l'incertitude en regard de la vente des billets, laquelle peut engendrer l'annulation de concerts ou générer des obstacles supplémentaires pour les administrations en ce qui a trait à la vente des tournées ou des concerts à des producteurs tiers, compte tenu du coût élevé d'une production symphonique.

Ceci dit, malgré cette période d'incertitude, nous continuons d'essayer de trouver ensemble des solutions, à court ou à moyen terme, acceptables tant pour les musiciens que pour les administrations des orchestres dans le contexte financier actuel, et ce, dans le but d'assurer la pérennité de notre genre musical.

Voici les orchestres dont nous avons terminé, depuis les 6 derniers mois, la négociation du renouvellement de leur entente collective : Orchestre Métropolitain (2010–2015), Orchestre symphonique de Longueuil (2007–2015), Les Violons du Roy (2011–2015), I Musici de Montréal (2011–2013) et Appassionata, orchestre de chambre (2012–2013). Nous sommes présentement ou sur le point d'entreprendre la négociation avec l'orchestre symphonique de Trois-Rivières, Sherbrooke et Laval, leur entente collective venant à échéance le 31 août dernier. N'hésitez pas à me contacter si vous désirez avoir de l'information concernant les négociations mentionnées : Bernard LeBlanc (bleblanc@afm.org).

## Projet pilote – formation sur l'analyse financière des orchestres

Le Fonds de solidarité de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ), en collaboration avec la GMMQ et la DSS, travaille présentement à l'élaboration d'une formation spécifique pour les musiciens d'orchestres symphoniques du Québec. Cette formation portera sur les sujets spécifiques suivants, soit l'analyse financière et la compréhension des états financiers et des bilans des orchestres, le financement, les commandites, les dons, les fonds de dotation ainsi que toute activité-bénéfice pouvant jouer un rôle positif ou négatif dans le fonctionnement d'un orchestre. Cette formation, qui devrait commencer cet automne, sera offerte par le Fonds de Solidarité de la FTQ.

## Rapport de la conférence 2012 de Labor Notes

par Michael Thomson  
Calgary Philharmonic Orchestra

Je ne me considère pas particulièrement comme un syndicaliste pur et dur, n'empêche que je me suis retrouvé le printemps dernier à représenter l'OMOSC à la conférence 2012 de Labor Notes, tenue à Chicago du 4 au 6 mai. La présence de l'OMOSC à cet événement a été rendue possible par le Lew and Lenny Legacy Fund, nommé à la mémoire de Lewis Waldeck, le tout premier directeur des Services symphoniques (DSS) de la FAM, et de Leonard Leibowitz, longtemps conseiller juridique de la DSS. J'ai toujours voulu visiter Chicago, et la possibilité d'assister à la conférence m'intriguait. Je me suis donc considéré chanceux de ne pas être requis pour le concert du Calgary Philharmonic cette fin de semaine là.

Avec 1500 syndicalistes et « fauteurs de troubles » de partout au monde, la conférence de cette année a connu une assistance record. Il a été clair que, par les temps qui courent, le mouvement syndical est sous attaque de la part des corporations et des gouvernements, qui tentent de profiter de la récession mondiale pour arracher des concessions aux travailleurs.

Même si la conférence s'adressait à des participants venant de 20 pays différents, on nous a surtout parlé des problèmes qui se vivent aux États-Unis. Il y avait beaucoup d'intensité dans l'atmosphère et la passion n'a certainement jamais fait défaut. L'assistance a scandé des slogans, chanté en chœur et entrepris des marches pour protester contre les organisations locales qui étaient en conflit avec leur syndicat. Pour ma part,

j'avais pour mandat d'assister à une sélection des 150 ateliers et réunions figurant au programme; la tâche s'est avérée un peu plus difficile que je ne l'aurais cru tellement il y avait de sujets intéressants.



J'ai d'abord assisté à un atelier intitulé « Creative Organizing and Strategic Mischief » (organisation créative et méfait stratégique). Les présentateurs ont commencé par raconter des situations qui se sont présentées un peu partout aux États-Unis dans lesquelles des organisations ont réussi à transformer une faiblesse en une force. Par exemple, en utilisant le logo d'une compagnie à son désavantage, en installant la même sonnerie sur tous les téléphones cellulaires des employés pour démontrer leur solidarité ou en offrant des prix pour récompenser des petits gestes de désobéissance au travail. L'accent a été mis sur la créativité et l'intérêt de faire autre chose que les habituelles campagnes de macarons et de tee-shirts, d'autant plus qu'elles font de plus en plus l'objet d'interdictions. Un peu plus tard, nous nous sommes retrouvés en petits groupes pour des sessions visant à stimuler notre créativité. Il y a eu quelques idées intéressantes, mais dans mon groupe nous avons passé tellement de temps à présenter nos milieux syndicaux respectifs qu'il n'en est pas resté beaucoup pour la créativité.

Vint ensuite une conférence intitulée « Beating Apathy » (vaincre l'apathie). Les organisateurs ont clairement sous-estimé l'intérêt que susciterait le sujet, et nous nous sommes retrouvés debout, entassés dans un espace trop petit. Une longue liste de raisons qui expliquent l'apathie des gens a été compilée, et le conférencier les a ensuite analysées pour tenter d'y trouver une solution. Il a fait remarquer que, parfois, ce qui est perçu comme de l'apathie est en fait le résultat d'une véritable barrière à la participation. Par exemple, dans un milieu syndical donné, on a noté qu'aucune femme d'une certaine origine culturelle ne participait aux activités syndicales. En poussant la recherche un peu plus loin, on a découvert qu'elles ne pouvaient pas le faire sans le consentement de leurs époux. Une fois le problème connu, on a pu prendre des mesures pour corriger la situation et, par la suite, ces femmes ont joué un rôle très important dans la solidarité de leur syndicat.

La persistance, le respect et la création de liens personnels constituent les meilleurs moyens de combattre l'apathie, nous a-t-on dit. Enfin, on a décrit l'apathie comme une expression de désespoir, précisant du même souffle que la meilleure approche consiste à tenter de comprendre où en est et d'où vient la per-

sonne ou le groupe qui souffre d'apathie.

Notre première journée s'est terminée par une session plénière où différentes personnes nous ont relaté leurs expériences de militantisme syndical. Parmi elles, il y avait des représentants des Warehouse Workers for Justice (les employés d'entrepôt pour la justice), de l'Egyptian Democratic Labor Congress (le congrès démocratique égyptien du travail), la Teaching Assistants Association – Madison (l'association des auxiliaires de l'enseignement de Madison), du Restaurant Opportunities Centre (du centre d'aide pour les travailleurs de la restauration) et Mark Brenner, de Labor Notes même. Tous ont raconté des histoires inspirantes, au grand plaisir de l'assistance, très nombreuse.

La journée de samedi a commencé par une autre session plénière où nous avons entendu des récits de représentants de l'Amalgamated Transit Union (le syndicat des travailleurs du transport en commun) et du Chicago Teachers Union (le syndicat des enseignants de Chicago). J'ai ensuite assisté à un atelier intitulé « Social Media and Labor Campaigns. » (médias sociaux et campagnes syndicales). J'y ai appris comment on utilise les médias sociaux contre les campagnes médiatiques et de marketing que les corporations et les gouvernements préparent si soigneusement; essentiellement, ces campagnes n'arrivent pas à suivre le rythme des médias sociaux. On nous a présenté de nombreuses illustrations de ce qu'il est possible de faire. Le « New Media Boot Camp for Union Activists », un cours en ligne sur l'utilisation des médias sociaux à des fins syndicales m'a paru particulièrement intéressant. Essentiellement, les intervenants ont souligné qu'un message corporatif bien léché prend du temps à préparer et ils nous ont montré des exemples d'utilisations très efficaces des médias tels que YouTube, Facebook, Twitter, Tumblr et Pinterest, pour ne nommer que ceux-là. La capacité à organiser un événement ou à en rendre compte et à l'afficher dans les médias sociaux afin que le monde entier puisse en prendre connaissance en temps réel est un outil très puissant. L'authenticité du message transparait immédiatement. Nous avons tous entendu parler aux informations du rôle essentiel qu'ont joué les médias sociaux dans des situations telles que le soulèvement en Syrie, mais c'était intéressant de voir ce qu'on peut en faire dans un contexte syndical.

Ensuite je suis passé à « Bargaining Table Tactics » (tactiques pour la table de négociation). C'était un rappel des principes de base de la négociation. L'accent a porté sur la préparation, la recherche et le caractère essentiel du soutien des membres. Selon les in-

tervenants, la solidarité syndicale, c'est ce que les dirigeants d'entreprise craignent le plus. Ils ont également insisté sur l'importance d'établir des règles de fonctionnement dès le début des négociations et de faire preuve de discipline à la table. Une longue discussion a porté sur le bon usage du caucus et sur l'art d'éviter les impasses. Comme j'ai déjà participé à des négociations, l'information présentée n'avait rien de nouveau pour moi. Dans l'ensemble, cet atelier n'a pas été aussi utile que je l'avais espéré, l'environnement et la législation des États-Unis étant trop différents des nôtres. Tout de même, certaines choses étaient transposables, et c'est toujours utile de se rappeler les fondements de la bonne négociation.



Une scène de la grève générale de 1919, à Winnipeg

Ma prochaine session s'intitulait « General Strikes: Lessons from Labor History » (grèves générales : leçons de l'histoire du syndicalisme). C'était essentiellement une leçon d'histoire donnée par un professeur en éducation syndicale qui vit en Angleterre actuellement et qui connaissait très bien son sujet. Les discussions ont porté sur la grève générale de 1886, qui a permis d'obtenir la journée de huit heures, sur celle de 1946 qui a paralysé cinq villes aux États-Unis, ainsi que sur d'autres situations où la grève générale a été évitée de justesse. Ce fut une session intéressante qui a mené à beaucoup de débats, notamment sur ce qui pourrait expliquer le fait qu'il n'y a pas eu de grèves générales dans l'histoire récente de l'Amérique du Nord.

J'avoue que je n'ai pas assisté au banquet du samedi soir. J'ai plutôt décidé de prendre le train et d'aller entendre l'orchestre symphonique de Chicago dans le concerto pour violoncelle de Dvorak avec Yo-Yo Ma et la Symphonie no 2 de Beethoven. Je ne voulais pas rater ma chance d'entendre cet orchestre exceptionnel en concert et je n'ai pas regretté ma décision.

J'ai entrepris ma dernière journée avec «Solidarity Forever! The Labor Movement, Political Repression, and the Fight for Civil Liberties» (Solidarité pour toujours! Le mouvement syndical, la répression politique et la lutte pour les droits civils). Ce fut une session très éclairante : on nous a parlé des actions du FBI contre certains militants syndicaux aux États-Unis. Quatre présentateurs nous ont raconté des histoires récentes de perquisitions du FBI et d'enquêtes de grands jurys qui ont donné lieu à des accusations criminelles contre diverses personnes. Ils ont l'impression que le Patriot Act et le Federal Intelligence Surveillance Act sont utilisés à des fins d'espionnage et d'infiltration des organisations syndicales. Il a beaucoup été question du Chicano Carlos Montes, un militant de longue date à Los Angeles. Il fait actuellement face à quatre accusations criminelles relativement à ses activités politiques.



J'ai ensuite laissé libre cours à ma passion pour les documentaires en assistant à Class Struggle on Film (la lutte des classes portée à l'écran). Six réalisateurs indépendants ont parlé tour à tour de leur travail et montré un extrait de 10 minutes du documentaire qui en a résulté. Les participants : Joan Sekler, *Locked Out*; Luis

Argueta, *abUSed : The Postville Raid*; Anne Lewis, *Morristown: In the Air and Sun*; Andrew Friend, *ReOccupy: The Republic Story Continues*; Danya Abt, *Metropolis, Illinois*; et Larry Duncan, *Shills and Cruel Jokes*. J'ai beaucoup apprécié cette session, mon seul regret étant de ne pas avoir pu regarder les six films au complet.

La conférence s'est terminée par une session plénière dans laquelle nous avons entendu des représentants d'Occupy Wall Street, un mouvement de contestation pacifique visant les abus du capitalisme; d'AFSCME, un des plus gros syndicats américains de travailleurs du secteur de la santé et d'employés de la fonction publique municipale et fédérale, section University of California; de CWA, les travailleurs du secteur des communications, en grève chez Verizon; et du Syndicat des Métallos, section 780, Québec, victimes d'un lock-out décrété par Rio Tinto la veille du jour de l'An.

Je n'avais absolument aucune attente particulière à l'égard de cette conférence, mais j'y ai beaucoup appris au sujet du mouvement syndical. Au début, j'ai cru que j'en repartirais avec des outils spécifiques qui me seraient utiles dans mon environnement syndical personnel, mais en fin de compte, le programme était plutôt axé sur la motivation et l'éducation en général. D'ailleurs, la devise de la conférence était «La solida-

rité pour les 99 %». Je crois que les organisateurs avaient pour objectif de susciter la solidarité à l'échelle de toutes les industries et d'unifier les troupes en faveur des différentes luttes syndicales qui se jouent un peu partout dans le monde. L'idée que nous ne sommes pas seuls et que le combat en vaut la peine était toujours à l'avant-plan. À mon avis, la conférence visait à inspirer les syndiqués de la base et à favoriser l'émergence de nouveaux leaders au sein du mouvement syndical.

En dernière analyse, j'en ai conclu que comme syndicat de musiciens, nous avons parcouru beaucoup de chemin dans la lutte pour nos droits. Toutefois, je suis plus convaincu que jamais qu'il nous faut rester vigilants et ne pas tenir ce que nous avons accompli pour acquis.

## Concert bénéfique de l'OSQ

par Marie-Violaine Ponte

Orchestre symphonique de Québec

NDLR : Beaucoup de musiciens d'orchestre canadiens participent à des activités caritatives dans leur ville. Dans chaque édition, nous entendrons parler de certaines de ces activités et de la différence que ces musiciens font dans la vie des gens qui bénéficient de leur aide.

Au mois de février dernier, les vents de l'OSQ ont donné un concert-bénéfice au profit de la Fondation Gilles Kegel. L'initiative est venue de Stéphane Fontaine, clarinette-solo de l'OSQ, qui a pris en charge la programmation ainsi que toute la logistique de l'événement. Le concert a eu lieu un dimanche après-midi, à l'Espace Hypérion de l'Église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier,



mieux connue sous le nom de l'Église au Clocher penché. L'acoustique était agréable, et un bon nombre de personnes se sont déplacées pour venir nous entendre.

L'Association des musiciens et musiciennes de l'OSQ a offert un montant pour payer la location de la salle, mais à notre grande joie, les gestionnaires de l'Espace Hypérion ont décidé que l'argent que nous leur devons irait directement à la Fondation.

Nous avons aussi eu l'honneur d'une visite de M. Gilles Kegel, qui s'est déplacé pour nous remercier, entre deux visites de patients. Surnommé «l'infirmier de la rue» ou encore «la mère Teresa du quartier St-

Roch», cet homme rend visite bénévolement aux personnes démunies et vivant dans la solitude. Nous sommes donc fiers d'avoir pu contribuer un petit peu à cette admirable cause.

## Vivre à une époque intéressante

par Matt Heller  
président de l'OMOSC

Ces derniers mois, des orchestres de Malaisie et de Corée ont dû se battre contre des congédiements non justifiés. Les orchestres symphoniques d'Indianapolis, d'Atlanta et du Minnesota en sont arrivés à une impasse dans leurs négociations ou l'ont évitée de peu; certaines administrations ont menacé leurs musiciens de lock-out, d'autres sont passées à l'acte. Les musiciens du St. Paul Chamber Orchestra, un des meilleurs orchestres de chambre au monde, se sont vu offrir une réduction de 67 % de leur rémunération. «Puissiez-vous vivre à une époque intéressante» ironise le dicton chinois. Malheureusement, c'est bien ce qui nous arrive.

L'OMOSC s'est donné pour mandat de soutenir les musiciens à l'échelle internationale de même qu'au Canada. Pour y parvenir, nous avons besoin que nos membres s'engagent et participent. Nous vous prions donc de vous inscrire au groupe de discussion en ligne de l'OMOSC en vous rendant sur notre site Web ([ocsm-omosc.org](http://ocsm-omosc.org)). Une fois arrivé, cliquez sur notre lien Facebook et attendez un instant qu'apparaisse la page d'inscription. Nous y donnerons régulièrement des nouvelles plus détaillées et à jour au sujet de ces situations que ce que nous permet le présent bulletin. Et nous vous suggérerons des moyens de soutenir vos collègues musiciens en difficulté. Dans un monde bien branché, notre travail de communication et de défense de notre art prend plus d'importance que jamais.

## Rapport de la conférence de la Regional Orchestra Players Association (ROPA)

Matt Heller  
président de l'OMOSC

Tenue à Minneapolis, au Minnesota, du 2 au 5 août 2012, la conférence de cet été a été accueillie par l'orchestre de l'opéra du Minnesota, une compagnie qui est réputée pour ses commandes d'œuvres nouvelles à

succès. Parmi celles-ci on compte l'opéra *Silent Night* qui a valu un Prix Pulitzer à son compositeur. Il est clair que les Minnesotans sont très attachés à la musique symphonique, a souligné une organisatrice du regroupement Minnesota Citizens for the Arts. Elle nous a expliqué que son organisation avait établi des partenariats avec des groupes environnementalistes et autres dont, étonnamment, des chasseurs de chevreuil. Ensemble, ils ont milité en faveur de la tenue d'un référendum, le premier en son genre aux États-Unis, qui a permis d'enchâsser dans la constitution de l'État une taxe de vente dédiée aux arts et à la conservation pour les 25 prochaines années. Elle a attribué leur succès au fait d'avoir consenti à se défaire de la mentalité «en silo» et à s'adresser à un groupe démographique plus large de citoyens actifs, en santé et engagés, qui appuient les arts et la culture en général.

Il n'en reste pas moins que l'orchestre de chambre St. Paul et l'orchestre symphonique du Minnesota sont aux prises avec des difficultés financières dont on a beaucoup entendu parler, et avec des négociations difficiles qui se déroulent en même temps que des rénovations majeures dans la salle de concert symphonique. J'ai pu assister à l'atelier pour les orchestres en négociation, une séance très profitable menée par Jay Blumenthal, le directeur de la Division des services symphoniques (DSS). Plusieurs membres du personnel de la DSS y ont également fait des présentations. Les délégués de la ROPA en ont clairement bénéficié et se sont dits heureux des conseils reçus. Il y a notamment été question d'efficacité dans les communications et dans l'utilisation des réseaux sociaux ainsi que de moyens à prendre pour maintenir une position de force à la table de négociation et la solidarité au sein de sa propre équipe. En même temps que se déroulait l'atelier, les membres du conseil de la ROPA se réunissaient en privé avec 5 directeurs généraux d'orchestres choisis pour leurs méthodes de travail progressistes et leurs bonnes relations avec les musiciens. La ROPA a initié cette rencontre afin d'explorer les moyens d'améliorer les communications dans notre sphère d'activité. Cette démarche correspondait à un besoin qui a été cerné et souligné l'été dernier par George Cohen, directeur du service fédéral de médiation et de conciliation des États-Unis, aux conférences de la ROPA et de l'ICSOM. Il espérait nous permettre de lancer un dialogue avant même que des difficultés ne se présentent. La présidente, Carla Lehmeier-Tatum, a indiqué que la première conversation avec les directeurs généraux avait été extrêmement productive et prometteuse.

La ROPA compte maintenant 85 orchestres



membres et, à la lecture des rapports de leurs délégués, on se sent souvent découragé. Toutefois, la résilience et l'espoir sont des thèmes très présents aussi. Beaucoup de ces petits orchestres vont plutôt bien et réalisent des objectifs artistiques ambitieux en dépit du climat économique morose et de la rhétorique anti-syndicale ambiante.

Un projet de loi de la Virginie visant à empêcher les musiciens symphoniques de recevoir de l'assurance-chômage pendant la saison morte a échoué à l'étape des audiences devant le sous-comité : les législateurs se sont dits surpris d'apprendre combien peu gagnent un grand nombre de musiciens. Il est certain que les efforts concertés des Services symphoniques de la FAM, des musiciens locaux, de leurs sections locales et des associations de musiciens d'orchestre symphonique ont contribué à faire tomber le projet de loi.

De nombreux orchestres indiquent avoir réussi à faire appliquer l'entente sur les médias intégrés de la FAM.

La saison inaugurale du New Mexico Philharmonic a été très bien soutenue par sa communauté.

Nous avons été très attristés d'apprendre la disparition du Napa Valley Symphony à la suite de la mort son donateur principal dans un accident de voiture, en août dernier. Les musiciens, tout comme ceux du Nouveau-Mexique et de Syracuse, ont déjà commencé à mettre en place un nouvel organisme afin de pouvoir continuer à présenter de la musique symphonique professionnelle.



L'apathie, un des principaux thèmes de la conférence, a fait l'objet d'un atelier présenté par Mary Bellman, professeure en relations de travail à l'université du Minnesota, qui nous a présenté des approches constructives pour la combattre. Nous devions ensuite tenter de les mettre en pratique dans un jeu de rôles à

deux : il fallait tenir une conversation positive avec une personne qui n'assiste pas aux réunions, par exemple, ou qui tarde à payer ses cotisations. Notons tout de même que lorsqu'elle a demandé des volontaires pour parler d'apathie, personne n'a levé la main! Pour ma part, j'y ai beaucoup appris : comment déléguer des tâches plus efficacement (par exemple en s'adressant à une personne en particulier plutôt qu'en

passant par une liste générale d'envoi par courriel); l'importance de comprendre l'autre avant de tenter de se faire comprendre, et d'encourager la participation en donnant des tâches réalisables et significatives.

J'ai eu beaucoup de belles conversations avec les délégués et les représentants des sections locales. L'engagement et l'énergie de la présidente de la ROPA, Carla Lehmeier-Tatum, des membres du conseil d'administration et de l'ensemble de cette organisation sont une source d'inspiration. Mentionnons également que la ROPA a adopté à l'unanimité une résolution honorant Francine Schutzman et la félicitant pour son prix Betty Webster, qui souligne sa contribution à notre art. Nous continuons à profiter d'une amitié sincère et d'une proche collaboration avec nos collègues des orchestres américains.

## Rapport de Chicago : ICSOM, du 22 aux 25 août

par Matt Heller

président de l'OMOSC

L'International Conference of Symphony and Opera Musicians (ICSOM) s'est réunie à Chicago cette année, lieu de sa toute première rencontre annuelle, en mai 1962. La conférence, qui marquait le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ICSOM, a connu une assistance record, dont celle de plusieurs anciens présidents et autres dirigeants. La célébration de l'histoire était définitivement au programme tout comme la préparation du futur avec tout ce qu'il peut nous réserver.

Chaque année amène son lot de nouveaux défis, et les longues grèves à Détroit et à Louisville sont encore toutes fraîches dans nos mémoires. S'ajoutent à cela les graves inquiétudes au sujet des négociations à Atlanta, Minneapolis, Saint Paul et Indianapolis. La stagnation de l'économie est peut-être en cause, mais certains y voient aussi les effets d'un esprit de mesquinerie qui semble s'être installé dans la culture ambiante et d'une rhétorique de plus en plus antisyndicale. Quelle qu'en soit la raison, de nombreux musiciens sentent que leur gagne-pain est sous attaque, un sentiment que renforcent les histoires négatives publiées dans les médias et les déclarations pessimistes des administrations d'orchestre.

Devant de tels courants négatifs, l'ICSOM a décidé de lancer une organisation à part : l'American Symphony Advocacy Project (ASAP). Notre président, Bruce Ridge, a pour habitude de véhiculer un message positif et de s'appuyer sur une vue d'ensemble de notre industrie. L'ASAP aura pour fonction de relayer ce mes-

sage aux législateurs et aux faiseurs d'opinion à Washington D.C. L'ASAP sera une organisation sans but lucratif comme définie à l'alinéa 501(c)3 du Code des impôts, ce qui veut dire que, contrairement à l'ICSOM, elle pourra accepter des dons politiques et faire du lobbying en faveur de notre profession. Les conseils d'administration des deux organisations compteront quelques membres en commun, mais pour l'essentiel, l'ASAP fonctionnera de façon indépendante. Mark Lindsay, un résident de Cleveland qui a travaillé à la Maison-Blanche pour les administrations Clinton et Obama, présidera le nouveau conseil d'administration de l'ASAP.

Nous avons également entendu un panel de 17 avocats en droit du travail dont le champ d'activité inclut régulièrement des négociations d'orchestre, réunis en une sorte de conférence à l'intérieur de la conférence. C'était une première dans l'histoire de l'ICSOM, et la discussion qui en a résulté a été fascinante et beaucoup plus nuancée et litigieuse que je ne l'aurais cru. Certains des meilleurs avocats de l'industrie ont parlé de l'importance de la communication avec les musiciens ainsi que des moments où il faut l'éviter; de moyens d'obtenir l'information dont on a besoin et de l'art d'éviter l'impasse; de stratégies visant à unifier son équipe de négociations; de façons de réagir aux impasses; de ce qu'il faut faire avec les salaires négociés, et de beaucoup d'autres questions. Parmi eux se trouvait l'avocate de la DSS, Rochelle Skolnick. Elle a fait une présentation sur l'évaluation par les pairs dans un contexte de congédiement, un sujet que nous pourrions aborder nous aussi à une future conférence de l'OMOSC.

De mon point de vue, c'est un autre panel de discussions qui a été le point fort de la conférence. Il réunissait d'anciens présidents de l'ICSOM, incluant Sam Denov, Melanie Burrell, Brad Buckley, Robert Levine et Jan Gippo. La formule aurait pu donner lieu à un simple exercice d'autofélicitation, mais ce ne fut pas le cas, bien au contraire. Chacun, chacune a fait des observations très à propos sur son propre règne à l'ICSOM et des réflexions très utiles sur la nécessité de revisiter la pertinence de l'ICSOM pour le futur.

De l'avis de Brad Buckley, il faudra trouver de nouvelles façons de voir les négociations de conventions collectives pour le xxie siècle; Robert Levine, quant à lui, remet en question l'état du processus démocratique de l'ICSOM. Il est vrai que l'ICSOM a joué un rôle très important dans la démocratisation de notre profession en représentant les musiciens d'orchestre auprès de leur syndicat et de leurs employeurs. Il n'en demeure pas moins que l'absence de dissension et d'un

réel débat, dont témoigne l'absence de contestation aux élections, devrait nous faire réfléchir. Je me pose moi-même cette question pour toutes nos associations de musiciens, j'ai donc été heureux de l'entendre formulée si clairement, même si je ne suis pas encore sûr que nous sachions comment y répondre.

La directrice des médias électroniques à la DSS, Deborah Newmark, a présenté une nouvelle entente sur les médias qui permet aux musiciens d'orchestre symphonique d'enregistrer leurs propres vidéos à des fins d'autopromotion au sein de leur collectivité. Cette entente, intitulée Public Relations Agreement, est née à Grand Rapids où une très belle vidéo a aidé les musiciens à se faire valoir aux yeux de leur public alors qu'ils vivaient une période difficile de leurs négociations. L'entente est encore à l'essai aux États-Unis, mais elle pourrait être proposée au Canada également très bientôt. Essentiellement, elle donne les droits d'auteur de telles vidéos à la FAM afin que celle-ci puisse en encadrer l'utilisation, mais elle permet aux musiciens de les utiliser sans frais.

Cette conférence historique a été des plus intéressantes et des plus inspirantes, et je remercie les membres de l'OMOSC de m'avoir permis de les représenter à Chicago.

## Santa à Edmonton

par Edith Stacey

Edmonton Symphony Orchestra



Au cours des trois dernières saisons, les musiciens de l'orchestre symphonique d'Edmonton ont coiffé des bonnets de père Noël à l'entracte de leurs concerts de décembre pour recueillir des dons auprès de leurs loyaux et généreux auditeurs au profit de la banque alimentaire d'Edmonton. En 2010, ils ont ramassé plus de 17 000 \$, la somme la plus importante que cet organisme ait reçue d'une source unique cette année-là. L'idée avait germé dans la tête du violoniste Rob Hryciw qui, depuis plusieurs années, sollicitait des musiciens à l'occasion de la campagne annuelle Turkey Drive de la CBC. Il y a quelques années, Susan Flock avait aussi entendu le compte rendu d'un délégué de l'OMOSC : elle y a appris que des membres de l'Orchestre du Centre national des Arts recueillaient des

habits de neige pour aider les enfants dans le besoin, et elle s'est dit que nous devrions tenter une expérience semblable dans notre propre orchestre.

Susan est allée tout droit au magasin à un dollar pour se procurer des bonnets de père Noël, des paniers de Pâques et des guirlandes clinquantes afin que les musiciens aient un air festif quand ils partiraient à l'assaut de leur auditoire. Elle s'est assurée de la collaboration de chacun d'eux personnellement . . . et il est toujours très difficile de dire non à Susan! Elle a pris soin de demander l'accord de l'administration, qu'elle a obtenu aisément. De notre côté, nous avons vérifié qu'aucun autre organisme de charité – comme l'Armée du Salut – n'était présent dans la salle les soirs de collecte. Quelquefois, nous avons épargné le public du *Messie*, en raison de notre degré de fatigue. Mais la réponse a été formidable et notre interaction avec les auditeurs enrichissante : non seulement avons-nous eu le bonheur de voir les paniers se remplir à ras bord d'argent sonnante, mais nous avons aussi eu droit à des commentaires sympathiques du genre : « Tel ou tel dans la section des cors a enseigné à notre fille », ou « On adore venir entendre l'orchestre! » Parfois, décembre peut sembler bien cruel pour les musiciens, avec sa sempiternelle musique de Noël et ses soirées glaciales dans des villes situées tout au nord de l'Alberta où les moteurs gelés grognent à la simple idée de « faire une sortie ». En dépit de tous ces inconvénients, la chaleur reçue et la chaleur donnée font en sorte que j'ai vraiment envie de participer à tous les concerts de décembre. Et dire que, si nous n'avions pas sacrifié quelques minutes de notre temps à chaque entracte, la banque alimentaire aurait compté presque 50 000 \$ de moins dans ses coffres alors que, même dans une province riche comme la nôtre, plusieurs milliers de personnes vivent dans l'indigence!

## Transport d'instruments de musique à bord des avions: nouvelle réglementation

par David Brown

Le transport aérien était jadis perçu comme prestigieux, mais ce temps est bien révolu, surtout pour ceux qui voyagent avec de volumineux instruments de musique considérés comme des excédents de bagages. De nos jours, il y a des chances que ces âmes intrépides aient des histoires mouvementées, souvent extrêmement pénibles à raconter. Le récit de quelques-unes de ces expériences prouve à l'évidence que le

transport d'instruments est le sujet de nombreuses décisions arbitraires, souvent prises par un personnel inexpérimenté et mal informé.

Actuellement, il n'existe aucune politique cohérente dans l'industrie; plusieurs compagnies aériennes ont établi des mesures différentes quant au poids total et aux dimensions qu'elles acceptent. Chez un même transporteur, le traitement et la manipulation des instruments peuvent aussi varier considérablement, encore une fois en fonction des personnes affectées à la vente de billets. Dans les meilleures conditions, le personnel peut manifester une diligence au-delà de toute attente pour assurer le transport sécuritaire du précieux bagage. À l'opposé, il fait parfois preuve d'une indifférence et d'un manque de collaboration qui se soldent par des frais exorbitants ou même un refus complet d'embarquer l'instrument. Certains transporteurs dont les performances sont médiocres doivent être évités à tout prix, mais même les lignes aériennes soi-disant favorables au transport d'instruments vont encore, à l'occasion, traiter durement les musiciens.



Récemment, deux cas de transport de violoncelles ont fait les manchettes. Les deux violoncellistes en question avaient chacun acheté un siège additionnel au plein tarif pour leur instrument afin d'écartier tout risque de dommage parmi les bagages enregistrés.

Dans le premier cas, on a informé le musicien que son instrument n'était admis dans la cabine qu'à la condition qu'il passe en première classe avec son propriétaire. Cet abus flagrant a coûté 1 500 \$ de plus au musicien pour un court vol intérieur. Dans le second cas, on a refusé de prendre l'instrument à bord, et son propriétaire, dans l'impossibilité où il se trouvait de réserver un autre vol, a accepté que son très rare et précieux instrument soit placé dans la soute, et ce, en dépit du bon sens.

Je fus un jour témoin de la première rencontre d'un équipage avec un violoncelle qu'on a traité avec la plus grande suspicion : on a jugé qu'il n'était pas suffisant d'immobiliser l'instrument tout simplement avec les sangles de la ceinture de sécurité. Au lieu de cela, on a fait venir un filet d'arrimage de fret. Après dix minutes particulièrement divertissantes, le violoncelle a été suffisamment ligoté au moyen d'une abondance de cordes, de courroies et de filets pour satisfaire le personnel, comme s'ils avaient dû assujettir Hannibal Lecter en personne!

Bientôt, la situation pourrait s'améliorer. En effet, en réponse aux pressions constantes de la FAM, le Congrès des États-Unis a récemment adopté une loi, le Federal Aviation Administration (FAA) Reform Act (voir le lien ci-dessous), qui suggère des mesures relatives aux instruments de musique enregistrés ou emportés comme bagages à main. Les nouvelles directives doivent entrer en vigueur en février 2014, après des audiences publiques et la rédaction de la réglementation finale s'y rapportant. La FAM, la Division des services symphoniques et l'OMOSC s'emploient à recueillir des récits d'expériences de vol de musiciens et continuent d'exercer des pressions en faveur de politiques équitables envers les musiciens qui doivent transporter leurs instruments dans les avions, peu importe leur destination.

*Lignes directrices de la FAA:* (<http://www.afm.org/uploads/file/FAAMusicalInstruments.pdf>).

## UNA VOCE

Le bulletin officiel de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada, *Una Voce* est publié quatre fois par année, à la fois en français et en anglais. Les dates de tombée pour les prochaines éditions sont le 31 octobre 2012, le 15 février 2013 et le 15 mars 2013. Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès de Barbara Hankins en lui écrivant à ([bhankins@gto.net](mailto:bhankins@gto.net)). Collaborateurs à cette édition : David Brown, Barbara Hankins, Matt Heller, Bernard LeBlanc, Marie-Violaine Ponte, Edith Stacey et Mike Thomson.

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées dans ces pages n'engagent que leurs auteurs.

Copyright © 2012. Tous droits réservés.

### Comité exécutif de l'OMOSC

|  |               |
|--|---------------|
| Président (2011–2013)                      | Matt Heller   |
| 1 <sup>er</sup> vice-président (2012–2014) | David Brown   |
| 2 <sup>e</sup> vice-président (2011–2013)  | Robert McCosh |
| Secrétaire (2012–2014)                     | Robert Fraser |
| Trésorier (2012–2014)                      | Greg Sheldon  |

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| Rédactrice en chef | Barbara Hankins |
| Webmestre          | Ken MacDonald   |

### Délégués des orchestres membres

|  |                      |
|--|----------------------|
| Calgary Philharmonic Orchestra               | Michael Hope         |
| Orchestre de La Compagnie d'opéra canadienne | Liz Johnston         |
| Edmonton Symphony Orchestra                  | Edith Stacey         |
| Hamilton Philharmonic Orchestra              | Elsbeth Thomson      |
| Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra        | Barbara Hankins      |
| Orchestre du Centre national des Arts        | David Thies-Thompson |
| Orchestre du Ballet national du Canada       | Mark Rogers          |
| Orchestra London Canada                      | Marie Johnson        |
| Orchestre Métropolitain                      | Monique Lagacé       |
| Orchestre Symphonique de Montréal            | Alison Mah-Poy       |
| Orchestre Symphonique de Québec              | Marie-Violaine Ponte |
| Regina Symphony Orchestra                    | Gary Borton          |
| Saskatoon Symphony Orchestra                 | Stephanie Unverricht |
| Symphony Nova Scotia                         | Kirsty Money         |
| Thunder Bay Symphony Orchestra               | Merrie Klazek        |
| Toronto Symphony Orchestra                   | Leslie Dawn Knowles  |
| Vancouver Symphony Orchestra                 | Olivia Blander       |
| Victoria Symphony                            | Paul Beauchesne      |
| Windsor Symphony Orchestra                   | Julie Shier          |
| Winnipeg Symphony Orchestra                  | Arlene Dahl          |

Composition : Steve Izma, Kitchener, Ontario

Traduction : Monique Lagacé et Hélène Panneton